

Eau : Nantes métropole va tester le tarif social

18 collectivités, dont Nantes métropole, vont expérimenter cette mesure destinée aux ménages défavorisés.

Le décret a été publié hier au Journal officiel. L'expérimentation sur la mise en place d'un tarif social de l'eau pour alléger la facture des ménages défavorisés sera mise en place dans 18

collectivités locales, dont les métropoles de Nantes mais aussi Lille, Brest ou Nancy. Cette expérimentation, qui s'achèvera le 15 avril 2018, permet aux collectivités « *de mettre en place de nouvelles tarifications de l'eau et/ou de l'assainissement ainsi que des systèmes d'aides au paiement de la facture d'eau afin de garantir un meilleur accès de*

tous à ces services ».

Le prix moyen de l'eau potable en France s'élevait à 2 € le m³ au 1er janvier 2013, et celui de l'assainissement à 1,90 €. Des tarifs représentant une facture annuelle de respectivement 240 et 228 € sur la base d'une consommation de 120 m³. Mais il peut exister des écarts considérables.